L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 18 SEPTEMBRE 1884.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition:

1—Une exposition universelle .....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traités avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture.

24—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé........

31.—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées........ Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes......

32.—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel.......

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition .....

43—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé: E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans:

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général........ (ils examineront) toutes les questions concernant (leurs compatriotes), spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères...... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis.

E. A. BURKE,
Directeur-Général.

Approuvé: ED. RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altazin-Gia (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Convoane" en petits barils dits seizièmes.

2°—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM. A. Guillaume & Cie, négociants en vins fins et cognacs, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, désirant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon. Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux (typographiques, de dans secs pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mâme, de Tours, et Chaix, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien. Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phipps frères & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Rey & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et grains à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, de sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes, quai de la Gare, à Lorient (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbes Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decaudt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 223 rue Tchoupitoulas. M. E. Decaudt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France. No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU qu'en vertu de la section 3049 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884, ma proclamation amendant ma proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports ci-après désignés.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon; Amérique Centrale; de tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti, ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre les quels ces dits ports, une quarantaine rigide est en vigueur laquelle quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi lance celle-ci, ma proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884, déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884; excepté dans le cas où un port serait infecté de fièvre jaune, alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation ou des lois de cet Etat sur ce sujet seraient rigoureusement poursuivis.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur,
S. D. McENERY.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat. 13 août—7f

Avis médical.

J'AI l'honneur d'annoncer que, le mois prochain, je vais rouvrir mon Cabinet de Consultations pour les maladies chroniques—exclusivement. On sait, et je le répète ici, que je n'emploie aucun minéral dans la composition des médicaments que je livre moi-même à mes clients: depuis quarante ans que j'exerce, je n'ai eu qu'à me féliciter de ce système—sous tous les rapports, surtout sous celui de la guérison sérieuse de mes malades—en qui rien ne subsiste de dangereux après le traitement.

Je ferai bientôt connaître le lieu et les heures de la Consultation que j'annonce aujourd'hui.

12août Dr. C. TESTUT

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. O. BOUCHER, Directeur,
164 E. Third street,
Presley Block, St. Paul, Minn.

19oct

Spectacles. Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SAISON DE 1884-1885.

Ce théâtre favori a été de nouveau complètement renouvelé, réparé et embelli avec les plus élégants tapis, un nouveau rideau et de nouvelles draperies, par l'artiste bien connu Harry E. Hoyt, qui a peint plus de rideaux à lui seul que n'importe quel autre artiste aux Etats-Unis. M. Hoyt déclare que ce rideau est le plus beau qu'il ait jamais peint. Les fauteuils du Family Circle, des galeries et des autres parties de la salle ont été complètement repeints et remis à neuf.

Ouverture Dimanche soir, 14 septembre 1884,

—AVEC LA—

Harry Vaughn's Dramatic Comb'n

Dans l'ydille pittoresque américaine

KENTUCK!

Une histoire du Sud par J. J. McCloskey.

Jouée par une forte compagnie dramatique d'artistes bien connus et avec des décors spéciaux apportés par M. Vaughn.

Représentations tous les soirs, Matinées les Mercredis et Samedis.

Le contrôle sera ouvert Jeudi, 11 septembre. Dimanche, 21 sept.—MORTON & BELL'S STRATEGISTS COMEDY COMPANY.

7sept—

Salon Phœnix DE BIDWELL,

96 RUE ST-CHARLES,

A côté de l'Académie de Musique.

Le plus grand, le plus populaire et le plus ancien Salon de Rafraichissements et d'Amusements

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Complètement réparé et remis à neuf.

Ce charmant endroit où l'on trouvera toutes les primeurs du marché, les mets et les boissons les plus recherchés, est maintenant ouvert au public.

14sept—3f CHARLES JAEGER, Surintendant.

Première Grande Représentation DU Théâtre-Pavillon de Faranta,

Coin des rues Congress et Dauphine.

Représentation du grand mélodrame à succès,

LUCKY RANCHE,

M. W. M. Paul dans les rôles de Frank et Reuben Faithful, Mme W. M. Paul, Mlle Mahela; Mlle Maggie Morgan, Rosa.

Secondé par une compagnie spécialement engagée pour représenter cette pièce.

Rappelez-vous que c'est le seul théâtre de première classe en ville dont le prix soit fixé à DIX SOUS. 12 août—

GODCHAUX

MARCHAND DE

VETEMENTS CONFECTIONNÉS

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

[Avec le plus grand soin,]

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent!

16 juil—

Le Rénovateur des Cheveux DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments réquis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Médecines.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1884

Abadie Jean	Lanabras Pierre et Pascal
Abadie Jean Dominique	
Abrial Jean Marie	Latour Louis de
Ballouguet E L	Marellis Jean Baptiste
Biros de M. et Mme	Médus Jean Louis
Blondel Joseph	Montagu François
Bordes Mme, marchande	Monnier Lazare
Brogoni Antoine	Nazeant Jean Baptiste
Cases Joseph	Peyrègne Jean Emondier
Carrière et sons	
Cochin Charles	Paoli J D N E
Charvet Joseph	Petitpas, comte de Anglade
Canat de Chavy Louis	
Claverie Jean Marie Louis	Pradhomme Louis et André
Courtiade Jacques	Pêne Frank
Coste veuve Lucien née Pesoul	Pétrel Joseph
	Prat dit Gaston Marigny
Cremmen Mme Jeanne Camille	Pothier M et Mme
	Rhétoré Clovis
Dasst Dominique A M	Riquet Mlle Léonie
Dufort Henri	Rousseau Victor
Dunlop François	Raisin Mme L et Mlle
Delbosq Lucien charron	Saint-Upery Bernard
Escudé Gabriel	Saillant Ephecine
Engster Marie Fidèle et Mme Engster	Schwartz famille et Madeleine Rapp
Faure Sylvestre Casimir	Sorbet Louis
Fourcade St Cyr	Save Bernard
Gaillard Louis Alphonse	Schmitz (Abbeville)
Goublanc Pierre	Sullivan négt. en bois
Guérin Michel	Sillan Emile
Guinot M	Sillan époux Edouard
Gaufroy Veuve née de la Motte	Tardes J
	Tersand Baptiste
Hamart Clodomir	Vogelsaut Marguerite
Lambelle Marie (épouse Bardon)	Willems Edouard
	Walsh P A
Labory Jeanne Marie	
Ludwig Jacques mécanicien	

La Nlle-Orléans, le 1er septembre 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

DEMANDES.

UNE dame française offre ses services comme institutrice. Elle donnerait également des leçons particulières. S'adresser par lettres aux initiales E. D., bureau du journal.
16 sept—6f

UN jeune garçon, de 13 à 14 ans, actif et intelligent, désirerait se placer dans un magasin ou un bureau, où il pourrait se rendre très utile. Il se contentera d'un salaire modéré. S'adresser rue du Quartier, No 96 1/2, entre Bourbon et Dauphine. 14 sept—

UN jeune homme désire une place de professeur de français soit à la ville, soit dans une famille à la campagne. S'adresser par lettres aux initiales S. C., bureau de ce journal
10 sept—8f

A LOUER.

A louer—Une résidence spacieuse située encoignure Esplanade et Johnson, 3me district, ayant toutes les commodités voulues, ainsi que water works, deux citernes, etc. S'adresser à M. Pierre Lanaux, No 27 rue Conti.
17 sept—14f

A louer—Une vaste maison de résidence en briques à trois étages, avec un beau jardin et une belle cour, rue Bourgogne, entre Quartier et Hôpital, à un îlet du chemin de fer de la rue des Remparts. Voisinage respectable. Pour renseignements s'adresser à M. Jerome Meluner, No 44 Passage de la Bourse. 13sept—

A VENDRE.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*.
29 avril

INSTITUTIONS.

COLLÈGE JEFFERSON.

PAROISSE ST-JACQUES,

DIRIGÉ par les Pères Maristes, situé sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à 60 milles au-dessus de la Nlle-Orléans, avec laquelle les communications sont rapides, par vapeurs et par les trains du Mississippi Valley et Texas Pacific Railroads. La prochaine session commence le 7 octobre.

CONDITIONS MODÉRÉES.

S'adresser au Père BIGOT, Convent P. O. Paroisse St. Jacques ou aux Pères Maristes, Alger.
27 août—1m—D.Mer.S. et c.

Collége St-Isidore,

Au coin des rues Peters et Reynes

3ème District. Nouvelle-Orléans

LES COURS REGULIERS dans ce pensionnat, s'ouvriront le 1er septembre. Les enfants y reçoivent une instruction commerciale, comprenant l'étude des langues française et allemande. Pour le prospectus s'adresser au
Rév. J. SCHERER, C. S. C.,
21 août—1m Mar,Jeu,Dim Président.

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rocheblave, Nlle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.

Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar,J,D.

JEFFERSON ACADEMY.

No. 95 rue Conti,

Entre Bourbon et Dauphine.

Dirigé par

WILLIAM HENRY.

La 48e session annuelle commencera lundi, 1er septembre, 1884.

Les classes du soir seront rouvertes le même jour.
24 août au 1 sept—1 sept au 21 oct—mar jeu dim

Collége du Mont Ste-Marie,

Emmitsburg, Maryland.

LA réouverture aura lieu le 5 septembre. Il y a trois départements: Classique, Commercial et Théologique

Conditions: Département classique, par semestre........$150
Département de commerce........$140
Département des juniors........$125

S'adresser au Très Rév. Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde, professeur de langue moderne et de littérature anglaise.

Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Trémoulet, 7, rue Decatur.

Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves de cet Etat puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.
6 juillet—3 m—Mar Jeu Sam

ST. JOSEPH'S ACADEMY,

BAY ST LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des classes aura lieu, JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant l'ouverture, une des sœurs se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institution des Sœurs de St Joseph, encoignure St Philippe et Galvez, ou par lettre à la mère supérieure, Sœur Alphée. 3 sept—1mo

St. Stanislas Commercial College.

BAY ST-LOUIS, Miss,

L'OUVERTURE des cours aura lieu JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant cette date, un des Frères du Collége se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

S'adresser pour toute information au Directeur de St Aloysius Commercial Institute, encoignure Chartres et Quartier, ou par lettre au président du Collége.
3sept—1m

INSTITUTION E. G. DUBEL.

Externat et Pensionnat de garçons,

Rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.

Local vaste et bien aéré.
Réouverture—le 1er septembre.
24 août—1 mois

Louisiana State University and Agricultural and Mechanichal College,

Baton Rouge, Lne.

Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885. Enseignement gratuit avec l'usage libre de la Bibliothèque.

Pour de plus amples informations, s'adresser

D. F. BOYD,
12août—au1oct Président.

Institut commercial de St Aloysius

dirigé par les frères du Sacré-Cœur, encoignure Chartres et Quartier.

L'ouverture des classes de cette Institution aura lieu le 1er lundi de septembre prochain.

L'enseignement est basé sur les études des branches commerciales, et ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.

Le français et l'allemand sont enseignés sans prix extra.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.

L'âge d'admission est de sept à seize ans.

Prix mensuel, payable d'avance, $4 00, $5 00 et $6 00 suivant les cours. 15 août—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'Institut. 17 août

Leçons d'Espagnol.

Mlle. S. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 164.
26mars—

Hôtels, Sources etc.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.

Restaurant des Quatre Saisons

—ET—

LAGER BEER SALOON.

Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.

JOSEPH CHIAPELLA, Propriétaire.

Repas à toutes heures, bonne table et bon gite Chambres garnies à des prix modérés.
26juin—2m

HOTEL DE L'EUROPE

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,

182 RUE DU CANAL.

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI,

PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison
21 oct—1an

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant

Avis aux Votants.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans. Bureau du Contrôleur de l'Enregistrement, Bâtisse des Cours, rue du Camp, vis-à-vis la Place Lafayette, Nlle-Orléans, 26 août 1884—Les personnes désirant se faire enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 heures de l'après-midi à 7 heures du soir, jusqu'au 25 octobre 1884, les dimanches et les jours de fêtes légaux exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette dernière date pour la révision et la préparation des livres (poll books).

Les certificats d'élection émis en 1880 et depuis, quand le votant n'a pas changé de domicile, seront bons pour la prochaine élection.

ROB'T. BREWSTER,
Contrôleur de l'Enregistrement.
27 août—2m.

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanic, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Le commandes des campagnes par la boîte 3 post de Gretna.

E. D. HARVEY, propriétaire
22—vdc

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui d ns un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE K,

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 14 OCTOBRE 1884

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ....$75,000, soit		$75,000
1 Lot de .... 25,000,.....		25,000
1 Lot de .... 10,000,.....		10,000
2 Lots de ... 6,000,.....		12,000
5 Lots de ... 2,000,.....		10,000
10 Lots de ... 1,000,.....		10,000
20 Lots de ... 500,.....		10,000
100 Lots de ... 200,.....		20,000
300 Lots de ... 100,.....		30,000
500 Lots de ... 50,.....		25,000
1,000 Lots de ... 25		25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit........	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit........	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit........	2,250
1,967 Lots se montant à........	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier. $5; Fractions—

Cinquièmes en proportion.

A vendre à tous les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'United States ou American Express Money Order, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Edwin Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,828—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Onze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valence, et désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze et treize, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 11 février 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, anciennement notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les dits lots numéros trois et quatre se touchent et mesurent chacun trente trois pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent pieds. Les lots numéros cinq, six, sept et huit se touchent aussi et mesurent chacun trente-trois pieds six pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur semblable et entre lignes parallèles de cent pieds. Le lot numéro huit forme une des encoignures des rues Prytania et Bordeaux et les lots numéros neuf, dix, onze, douze et treize se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles. Le lot numéro neuf forme l'encoignure des rues Pitt et Bordeaux.

2° Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept, huit et dix de l'îlet No 44, compris entre les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Perrier, Belcastle et Dufossat, et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent-un pieds entre lignes parallèles.

3° Six lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze seize, dix-sept et dix-huit de l'îlet numéro vingt-sept, compris entre les rues Camps, Magazine, Belcastle et Dufossat, et mesurent comme suit, à savoir; Le lot numéro treize mesure trente pieds neuf pouces de face à la rue Dufossat, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit mesurent chacun trente pieds de face à la rue Camp, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 sept—2,9,16,23,30—oct 3,4.

Emile Bonny vs Mme Cecilia Crane, veuve de Michael Egan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,901.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme îlet numéro quarante deux, borné par l'Avenue Broadway, les rues Esther, Chesnut et Wall mesurant trois cents pieds de face sur l'Avenue Broadway et sur la rue Chesnut, et deux cent quarante pieds de face sur chacune des rues Esther et Wall. Le tout conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 12 juillet 1872 et annexé à un acte passé pardevant Chas. T. Soniat, notaire en cette ville, prétendant être une vente faite par Adèle Poirier à Christian Roselius, le 5ème jour de septembre 1872, ensemble avec tous les droits, voies, priviléges et avantages qui y appartiennent.

Acquis par la défenderesse de Simpson Fox, conformément à un acte passé pardevant Eusebe Bouny, notaire, le 27 juillet 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
22 août—22 29—5,12.19.23 sept

Madeline Kunz vs. Margaret Leiley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,638—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trente et un, borné par les rues Prieur, Johnson Canal et Jackson, et désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay anciennement notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Prieur, sur cent quarante-huit pieds deux pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme suit:

Le lot numéro deux, de J. Crusius, conformément à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le quatorzième jour d'avril 1852; et le lot numéro trois, du dit J. Crusius, conformément à un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
22 août 29—5.12.19.23 sept

AVIS DE SUCCESSION.

H. B. Guinle vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,860—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de H. B. Guinle et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Bernhard Meyer, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
9sept—9,13,18 Greffier.

Lewis F. Dow vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,240—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de Lewis F. Dow et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN,
9 sept—9,13,18 Greffier.

Succession de Marie Gueno, veuve de David Soumastre et Françoise.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,083—Division — —Attendu que Adèle St. Martin, veuve de Jos David a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Gueno, veuve de David Soumastre et Françoise, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 sept—9.13.18

Succession d'Adolphe Billet

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,771—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Elizabeth Kuntz, veuve d'Adolphe Billet, tutrice naturelle, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
10 sept—10,14,19 Greffier.

Succession de Thomas McCormick

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7,333—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Christy Connell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
10sept 10, 14, 19. Greffier.

Succession de Joseph Printz ou Prinz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,789—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Joseph Printz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN,
17sept—17, 21, 26 Greffier.

Succession de Veuve Maria Saul Baudoin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,118—Division —Attendu que P. S. Wiltz jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Maria Saul Baudoin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.
16sept—16,20,25,

Succession de David Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,095—Division D—Attendu que Mme veuve Mary Stewart a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Stewart, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
16sept—16 20 25

Succession de Dizier Riché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,554.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emile Roy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 sept—16,20,25

Succession de Françoise Delphine Emeni Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,652—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, j., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN,
11 sept—11,16,20 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans et al. vs. J. H. Moore & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,914—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 18 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ce qui en dépend, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dry des, Baronne, Lafayette et Girod, désignés par les Nos. Un et Deux, sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 31 mars 1858, déposé pour référence en l'étude de E. Bonny, notaire, et mesurant d'après ce plan: Le lot No Un, au pied américain, trente-un pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No Deux touche au lot No Un et forme le coin des rues Dryades et Lafayette et a, au pied américain, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur et façade à la rue Lafayette, entre lignes parallèles de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes. Ensemble avec les machines, bouilloires pompes, réservoirs en fer battu, barils à filtrer, tuyaux, poulies, etc., faisant partie de la propriété ci-dessus et ayant le caractère d'un immeuble.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, un montant suffisant pour payer la somme actuellement due aux demandeurs dans la susdite affaire, à savoir: $2000 avec 8 0/0 d'intérêt par an du 31 juillet 1883 au 3 août 1884 et 8 0/0 d'intérêt par an du 3 août 1884, jusqu'au jour de la vente; 5 0/0 honoraire d'avocat sur $6000 et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes dues sur la propriété, le reste du prix d'adjudication payable: moitié, le 3 août 1885, avec intérêt au taux de 6 0/0 à partir du jour de la vente jusqu'au 3 août 1885 et de 8 0/0 après cette date jusqu'à parfait paiement; l'autre moitié le 3 août 1886 avec intérêt à raison de 6 0/0 à partir du jour de la vente jusqu'au 3 août 1886 et au taux de 8 0/0 après cette date jusqu'à parfait paiement; le tout avec le privilége du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété adjugée.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

NOTA.—On pourra obtenir du shérif civil la permission d'examiner la propriété ci-dessus tous les jours, excepté les dix jours précédant la vente; et pendant ces dix jours précédant la vente on pourra examiner la dite propriété tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, en s'adressant au gardien sur les lieux.

17 sept—17, 24—1, 8, 15, 18 oct

J. L. Crawcour vs. Chas. W. Hunter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,774—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 22 septembre 1884, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles, effets mobiliers, maintenant à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10sept—10 15 20 21

John G. Wire vs. P. J. Tyrrell

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10 399—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec la bâtisse, etc., situé en cette ville, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Canal, White, Dupré et Gasquet, désigné par le No 1 sur un plan du dit îlet par L. Reizenstein, voyer, en date du 28 octobre 1876, déposé pour référence en l'étude de M. Gernon, notaire, d'après lequel le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue du Canal sur quatre-vingt-six pieds de profondeur et une face de à la rue Dupré, entre lignes parallèles, formant le coin des rues Canal et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26août—26 sept 4 9 16 23 27

James Fahey vs Veuve Juan Bachino et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,616—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Marais ou prolongation de la rue Villeré et ..., mesure, au pied américain, d'après un plan par Arthur de Armas, député voyer, en date du 12e jour de mai 1855 et déposé en l'étude de Antoine Denoyer, ..., notaire en cette ville, à savoir: le dit lot mesure 31 pieds de face à la dite rue Esplanade ... sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes à la dite ligne vers la rue Villeré et cent vingt-sept pieds, ... ligne parallèle vers la rue Marais, ... profondeur trente-trois pieds ... et quatre lignes ... et un pieds onze pouces et cinq lignes ... ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Acquis par la Veuve Juan Bachino par achat de Domingo Bachino, d'après un acte pardevant Charles V. Foulon, notaire, le 6 avril 1864.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
26 août 26—sept 2,9,16,23,27

Avis aux Créanciers.

Keiffer & Gardner vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,290—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Keiffer & Gardner et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. H. Gardner, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN,
16sept—16 20 25 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Warren S. Salter vs. Ses Créanciers. } No 12,016.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Warren S. Salter, le pétitionnaire, soit convoquée et ait lieu le LUNDI 29 Sept. 1884, à 11 heures du matin, pardevant E. D. Saunders, Esq, pour prendre en considération et agir sur l'application du dit pétitionnaire et que Charles Lazarus, Esq, notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens du dit pétitionnaire

Nouvelle Orléans, 23 août 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

GEO. J. CAZELAR, Député Greffier.
25 août—3 f en 30

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Hansell & Webster vs. Leurs Créanciers } No. 11,944

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de Hansell & Webster ait lieu et soit convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire de cette paroisse, le 20e jour de septembre 1884, à 11 heures du matin, pour y délibérer et de prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un sursis; que Mes D. Coleman, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre les biens et les personnes des dits pétitionnaires soient arrêtées.

Nouvelle Orléans. 14 août 1884.

W. T. HOUSTON, Juge

Pour copie conforme;

GEO. P. CAZE-AR, Député Greffier.
15 août—3f en 30 j.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Cararre, Lille Reims Epernay, Louviers Arras, Bayonne, Besançon Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbœuf, Limoges, Montpellier, La Rochelle, Sedan, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Voltaire, Le Journal des Chambres de Commerce Le Gaulois.

N B—L'Abeille échange déjà avec le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Clavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billot—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval-Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran—Sénateur.
Cordier—Sénateur.

Paul Bert } Député.
Henri Chavoir
Clemenceau
Mgr Freppel
Tony Révillon
Bouvier
Baron de Souheyran
Spuller
Wilson
Félix Faure, Député, Sous secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Cambert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux. A. Passal, Charles Bal, Donon, Général Victor Maignan, De Molinari, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

VENTES A L'ENCAN'

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée à proximité du site de l'Exposition, etc.

Succession de George Jacob Weigel et de Elisabeth Lithman, son épouse—No 10,646

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR,—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 août 1883, il sera vendu, à l'encan—

1° Treize terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Preston, Calhoun, Market et l'Avenue Henry Clay, formant la moitié ou dit îlet, mesurant 334 pieds 4 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Preston, 327 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Market, 334 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne qui sépare la propriété Foucher, le tout, plus ou moins. Les dits lots sont désignés par les numéros 6 à 18 inclusivement.

Les améliorations comprennent une résidence cottage, au coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue Preston, et une résidence cottage, au coin des rues Calhoun et Preston.

2° Un certain terrain dans l'îlet ci-dessus décrit désigné comme le lot No 2, mesurant 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de 120 pieds.

3° Six terrains avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Camp, Dufossat et Soniat, les dits lots sont désignés par les Nos 11 à 16 inclusivement; le lot No 13 forme le coin des rues Chestnut et Dufossat et mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur et façade à la rue Dufossat de 105 pieds entre lignes parallèles; le lot No 14 mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 15 et 16 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 12 mesure 31 pieds de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois.

Conditions de la vente—Comptant, les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John Bendernagel, notaire.
16 sept—16,24—1,9,18 oct

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MASTER'S SALE.

Cour de Circuit des Etats-Unis

District Oriental de la Louisiane Master's Sale. W. I Hodgson Encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet. Vente Importante de Vingt-huit Ilets de terre de valeur, subdivisés en 565 lots sur le chemin de Gentilly et à proximité dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés Secs et d'un Accès Facile au quartier des affaires de la ville. On peut y établir de délicieuses résidences rurales unissant le calme et la tranquillité de la campagne au confort et aux agréments de la ville. Ces terrains conviennent particulièrement à l'établissement de vergers, de potagers et de laiteries. Vente à un long crédit et à un faible intérêt:

Conformément aux décrets en équité de l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane, rendus le 16e jour de Juin 1884 dans les différentes affaires de Mary E. Randolph, veuve de feu Wm. M. Randolph, contre Myra Clark Gaines, No 10209 et de Gaston T. Roget, administrateur de la succession de Mme Louise Hubert, veuve de feu E. Walren M ..., contre Myra Clark Gaines No 10206, je sou signé spécial master in chancery de la dite cour, vendrai par ... W. I. HODGSON, Encanteur

MERCREDI, 15 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez au centre de la ville aux deux ... ci-après décrites et par ordre ... les propriétés ... appartenant à la succession de Mme Myra Clark Gaines, et par elle acquises, recouvrées ou possédées comme partie de l'héritage de feu Daniel Clark, savoir:

Dans le Troisième District.

1. Vingt lots de terre dans l'îlet No 1947, borné par les rues Abundance, Treasure, St-Antoine et Bagatelle.
2. Vingt-six lots de terre étant l'îlet entier No 1948, borné par les rues St-Antoine, Annette, Abundance et Treasure.
3. Quatorze lots de terre, étant l'îlet entier No 1951 borné par les rues Treasure et New Orleans, London, et Marigny Avenues.
4. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 1970, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Benefit et Treasure.
5. Neuf lots de terre dans l'îlet No 1971, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Benefit et Pleasure.
6. Huit lots de terre, dans l'îlet No 1972, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Benefit et Treasure.
7. Vingt lots de terre, étant l'îlet entier No 2102, borné par les rues Marigny Mandeville, Benefit et Humanity.
8. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No 2103 borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanity et Benefit.
9. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2104, borné par les rues Champs Elysées, Français, Humanity et Benefit.
10. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2105, borné par les rues Français, Union, Humanity et Benefit.
11. Vingt lots de terre, étant l'îlet entier No 2106, borné par les rues Annette, New St-Bernard, Humanity et Benefit
12. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2107, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Humanity et Benefit
13. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No 2138, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Humanity et Pleasure.
14. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No 2140, borné par les rues St-Antoine, Annette, Humanity et Pleasure.
15. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2143 borné par les rues Français, Union, Humanity et Pleasure.
16. ... No 2244, borné par les rues Champs Elysées Français, Humanity et Pleasure.
17. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No 2245, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanity et Pleasure.
18. Vingt six lots de terre étant l'îlet entier No 2247, borné par les rues Mandeville, Elysian, ... White et Pleasure.
19. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2298, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Richelieu ou White et Pleasure.
20. Vingt six lots de terre, étant l'îlet entier No 2299, borné par les rue Français, Union, Richelieu ou White et Pleasure.
21. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2286, borné par les rues Annette, Nouveau St-Bernard, Richelieu ou White et Pleasure
22. Vingt-huit lots de terre, étant l'îlet entier No 2287, borné par les rues New Orleans, Richelieu ou White, Nouveau St-Bernard et Pleasure et le Chemin Gentilly.
23. L'îlet de terre triangulaire, No. 2326, borné par les rues Nouveau St-Bernard, Annette et Richelieu ou White et le Chemin Gentilly.
24. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2331, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Richelieu ou White.
25. Treize lots de terre, dans l'îlet No 2468, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Beauregard.

Dans le Deuxième District.

26. Trois lots de terre Nos 3, 19 et 20, dans l'îlet No 360 borné par les rues Septième, Broad Live Oak et Bellechasse.
27. L'îlet de terre triangulaire, No 352, borné par les rues Ursulines, Bellechasse et White.

Toutes les propriétés ci-dessus seront vendues par îlet ou subdivisions, conformément aux plans qui en seront vus au local de la vente.

CONDITIONS—Comptant au moment de la livraison des titres, un tiers comptant et le reste en paiements égaux, à un et deux ans à partir du jour de la vente au gré des acquéreurs. Les billets porteront 6 0/0 d'intérêt courant et 8 0/0 d'intérêt éventuel avec hypothèque spéciale et privilége du vendeur ainsi que toutes les garanties habituelles. Les billets seront divisés en coupons si le vendeur a le désire. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sur tous les ventes sera fait sur les lieux pour assurer l'exécution de la vente.

Les propriétés ci-dessus seront vendues libres d'hypothèques et de charges quelconques, libres aussi de toutes taxes d'Etat, de ville, de drainage ou comptes celles de l'année 1884.

Les actes de vente seront exécutés par le Master pardevant SAMUEL FLOWER, Notaire, aux frais des acquéreurs.

J. WARD GURLEY,
Special Master in Chancery,
SINGLETON & BROWN,
H. D. OGDEN
Solliciteurs pour les Demandeurs.
14 sept—14,21,28—oct 5,12 à la vente

VENTE DE CONSTABLE.

Wm. G. Hern vs Jno. De Lacey.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 6680—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier—Première Cour de Cité, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, No 152, rue Lafayette, entre St. Charles et Carondelet, SAMEDI, le 27e jour de septembre 1884, à midi, des articles ci-dessous désignés à savoir:

Un lot de meubles de maison, saisi dans la susdite affaire, conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.
17 sept—17,23,27

C. C. Piper vs Charlotte Shepherd.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7685—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Charlotte Shepherd dans un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, connu comme le lot 5, îlet 154 nouveau plan de Carrollton, borné par les rues Burdette Washington, Quatrième et Plum, dans le 7me District de cette ville, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, acquis par la défenderesse par acte pardevant F. Deibel, notaire, le 14 février 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT,
16 sept—16,23,30—oct 7,14,18 Constable.

Chas. A. Beck vs. Joe White.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 6503—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face de l'établissement de forgeron de Casserly, rue South Peter, entre Lafayette et Girod, LUNDI, 22 septembre 1884, à midi, des objets ci-dessus décrits, à savoir:

Un float, saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

P. A. LOOBY,
12sept—12,17,22 Constable.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 18 déc—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Terrain rue Prieur No. 337.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau; coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 20 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre, situé dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Rouen, Laharpe et Lapeyrouse, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, sur 118 pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1884.
14 sept—

Magnifiques vaches laitières habituées à l'écurie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI, 18 septembre 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le coteau de la Métairie, en face du Parc de la Ville, à l'écurie de Pierre Mercer,

60 Magnifiques Vaches Laitières de races Durham et Brama, 40 desquelles ont de jeunes veaux, et les autres sur le point de vêler.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant; de $50 à $100, 2 mois; de $100 à $200, 4 mois; et au dessus de $200 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
14 sept—

Grande portion de Terre près du Bayou St-Jean, formant l'encoignure des rues Hagan et St-Philippe.

Résidence en briques à étage formant encoignure aux rues St-Louis et Tremé.

No 11,657—Division B Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Succession de Jean Bertrand Ader.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 août 1884, les propriétés suivantes, savoir:

1° Une certaine portion de terre ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Première ou Hagan, et Jean, St Philippe et le Bayou St-Jean; laquelle portion de terre mesure 259 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Première ou Hagan, 87 pieds 1 pouce de face à la rue St-Philippe, 101 pieds 6 pouces de face à la rue St Jean et 217 pieds 9 pouces sur une ligne courant de la rue St Jean à la rue St-Philippe et parallèle à la rue Première ou Hagan. La dite portion de terre se compose de six lots, désignés par les Nos 11, 12, 13, 14, 15, et 16. Les bâtisses consistent en une maison en bois à étage, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée et quatre chambres, même distribution à l'étage supérieur, hangar, deux citernes, écuries, jardin, etc, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues St-Louis, Tremé, Conti et Marais, lequel lot de terre est désigné par le No 1 et forme l'encoignure des rues St-Louis et Tremé et mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue St-Louis, sur 70 pieds de profondeur et face à la rue Tremé. Ensemble une maison de résidence en briques et à étage, ayant plusieurs chambres, une bâtisse en briques à étage touchant à la maison principale ayant également plusieurs chambres waterworks, lieux d'aisance, &c., &c. Le tout conformément aux plans qui seront exhibés à la susdite Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé des acquéreurs sur les montants des adjudications comme sécurité.
26 août—26 sept 6 13 20 27.

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

P. E. Sarrazin & Krebs & P. A. Sarrazin & A. D. Krebs, individuellement, contre leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No 11,254.

Comptes ouverts, Jugement, Réclamation, 2 Actions de l'Exposition Universelle du Centenaire du Coton.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Royale—JEUDI, 25 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de M. N. H. Rightor juge de la dite Cour Division D, maintenant en congé, en date du 5 septembre 1884, il sera vendu à l'encan l'actif suivant, appartenant aux dits insolvables, à savoir—

1° Les comptes ouverts.

2° Un jugement contre Hansell & Webster pour la somme de cent trois piastres et deux sous dans la Deuxième Cour de Cité (dossier No 4422).

3° Réclamation et procès de P. E. Sarrazin & Krebs vs le ligne de steamers "Cromwell," maintenant en litige dans la Première Cour de Cité de cette ville pour la somme de quatre vingt-trois piastres et quatre vingt quatre sous (Dossier No 5894.)

4° Deux actions de l'Exposition Universelle du Centenaire du Coton.

Conditions—Comptant sur les lieux.
9 sept—9 13 15

PAR GIRARDEY & CO.

Morceau de terre de valeur ayant une grande façade sur le fleuve, à

5 milles au-dessous d'Alger, très fertile, propre à la culture du sucre, du riz et des plantes potagères.

Terrain pour bestiaux, et convenable pour des établissements industriels ou des fabriques.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Frederick, encanteur Bureau No 10 rue Carondelet SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, à l'encan.

L'habitation appelée "Orléans" située sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ cinq milles au-dessous d'Alger, ayant à peu près 40 arpents de face au Mississippi, plus ou moins, sur à peu près 40 arpents de profondeur plus ou moins. Il y a environ ... arpents de la dite propriété une seconde ... près 37 1/4 arpents sur 40 arpents de profondeur, terre de cyprière. Les améliorations sur le morceau de terre comprennent:

1° Une maison en briques à deux étages, ayant dix chambres avec cabinets, galeries, devant et derrière, cuisine, grande écurie, forges, douze cabanes pour travailleurs, etc.

2° Une maison-cottage en bois à deux étages ayant quatre chambres et trois cabinets

3° Un confortable cottage en bois ayant quatre chambres et cabinets, corridor, galeries devant et derrière, cuisine, chambres à domestiques, écurie etc.

En outre des avantages qu'elle offre au point de vue agricole, la propriété avec sa grande façade sur le fleuve, située à une petite distance au-dessous de la ville, près de l'Arsenal des Etats Unis des Abattoirs et de l'extrémité des lignes de voies ferrées aboutissant à l'est et à l'ouest du fleuve Mississipi, serait un excellent emplacement pour une scierie, un chantier maritime ou un chantier de charbon. On appelle sur ces avantages particuliers l'attention des capitalistes. La propriété sera vendue par portions si elle ne l'est pas en bloc.

Conditions Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs: le reste, à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège de vendeur portant intérêt au taux de 6 pour cent du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Si les billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'au parfait paiement avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 sept—14, 15, 20 à la vente.

PAR W. I. HODGSON.

Résidence cottage à Alger—Meubles et Effets mobiliers.—Succession de feu Francis J. Carpenter.—Cour Civile de District No 11,875 du Dossier.—A l'Encan

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, 13 rue Carondelet—JEUDI, 18 septembre 1884, à midi, vis-à-vis de la maison de E. G. Rebentisch's et attenant à la maison de cour, Cinquième District de cette ville, en vertu et en conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en place de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la même Cour, maintenant absent en congé, en date du 14 août 1884, No 11,875 du Dossier, dans l'affaire de la succession de feu Francis Joseph Carpenter, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District (Alger) de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Villeré, Delaronde et Barthelemy, désigné par le No 20 et mesurant 34 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Séguin sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une Résidence Cottage en Bois ayant 4 chambres, cuve, etc., et immédiatement après sur les lieux ci-dessus désignés, rue Séguin, il sera vendu.

Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers d'après un inventaire enregistré.

Condition—Comptant pour les effets mobiliers et pour la propriété foncière comptant en passant la vente. 20 0/0 devant être payés sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, et inclus les taxes dues et exigibles en 1884.
17 août—17. 24, 31—7, 14, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable Résidence Cottage,

Au coin des rues Genius et St-Antoine.

Succession de feue Catherine Wolf, épouse de David Hansel—No 9469.

Dans le Troisième District—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District, maintenant en congé, en date du 11 septembre 1884, pour le compte de la succession de Catherine Wolf, épouse décédée de David Hansel, No 9469 du dossier de la Cour, à l'encan, il sera vendu—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 81 borné par les rues St Antoine, Genius, Liberal et Bagatelle, désigné par le lot No 1 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Antoine sur une profondeur et façade à la rue Genius de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes au pied américain.

Les améliorations comprennent une agréable résidence cottage avec 4 chambres, jardin, &c

Condition—Comptant en passant l'acte de vente, 10 pour cent devant être payés sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs, et inclus les taxes dues et exigibles en 1884.
14 sept—14 21 28—5 12 18 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

1 action de l'Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

1 action du Louisiana Jockey Club.

Beaux meubles de salon.—Piano Emmerson en palissandre.

Instruments de dentiste.

Lavabos, Pendules, Chaises, recouvertes en crin, tables à dessus de marbre, glaces de cheminée et pour panneaux, fauteuil de dentiste, portraits, gravures, tapis, paillassons, poêles de salon, plaqué, coffre-fort, bibliothèques, ornements de cheminée, porte-chapeaux, matelas, toiles cirées, ottomanes, encyclopédie britannique, armoires, vases, sofas, armoires à glace, fauteuils, porcelaines, vases en porcelaine, stores, sideboards, ustensiles de cuisine, machines à coudre et d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Succession de William S. Chandler

No. 11,548.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—JEUDI, 25 septembre 1884, à 10 heures et demie du matin il sera vendu à l'encan au No 42 rue Carondelet, entre Lafayette et Girod, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C absent en ce moment, en date du 11 septembre 1884, pour compte de la dite succession à contenu de la maison ci-dessus mentionnée.

Conditions—Comptant.
13 sept—13,17,20,25

Actions de Compagnies d'Assurances.

Succession de Jose Barba—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6,424

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—MERCREDI, 24 septembre 1884, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles entre celle Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 avril 1884, pour le compte de la dite succession—

8 actions de la Hope Insurance Co. de la Nouvelle Orléans.

14 actions de la New Orleans Insurance Company.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant transfert.
12 sept—1, 17 20 24

PAR PHELPS & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureau, un Ameublement de chambre à coucher, un lot Literie et effets personnels, etc., au No. 6 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

Succession de feu Jacob Strauss.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11 969.

PAR PHELPS & HODGSON—N. B. PHELPS, Encanteur—Bureaux No 23 rue Carondelet—SAMEDI 20 septembre 1884, à 10 1/2 heures du matin, au No 6 rue Carondelet, entre Canal et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 5 septembre 1884, et pour le compte de la succession de feu Jacob Strauss, il sera vendu—

Un lot de meubles de bureau, effets mobiliers, etc. d'après un inventaire enregistré au greffe de la susdite Cour.

Conditions—Comptant avant livraison.
10 sept—10,14,18,19,20

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, EFFETS MOBILIERS

Contenus dans la résidence No 157 rue Dorgenois, entre Dumaine et St-Philippe.

Succession de feu Edmund Abell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 11,959 du dossier de la Cour

PAR MATHER & HOMES—WARREN Homes, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet LUNDI 22 septembre 1884, à 10 1/2 heures du matin, au No 157, rue Dorgenois entre Dumaine et St Philippe, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, maintenant en congé, en date du 9 septembre 1884 No 11,959, et pour le compte de la succession de feu Edmund Abell, il sera vendu.

Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers.

D'après un inventaire enregistré au greffe de la susdite honorable Cour.

Conditions, comptant avant livraison.
11 sept—11 14 21

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession d'Eugène Gerrondora et de Marguerite Ega, veuve d'Eugène Gorrondona, No. 9680, Division A, No. 10,485, Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 11 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu des ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du ... 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Locust, Philip, Première et Magnolia, et formant l'encoignure des rues Magnolia et Première, mesurant 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds et 11 pieds de face sur la rue Première, entre lignes parallèles.

Conditions—comptant

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
6 sept—6,13,20,27, 4, 8,11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District, coin des rues Dumaine et Galvez.

Deux terrains de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Washington, entre Troisième et Quatrième.

Un lot de comptes à recevoir.

Dans l'affaire de William Hoyle vs ses créanciers Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 11,746.

Vente de Syndic

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour Division A, siégeant en place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite cour Division C maintenant en congé en date du 9 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Galvez, Ste-Anne et Johnson formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez, et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Galvez au pied américain.

2° Deux certains lots de terrain dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 37, borné par les rues Washington, Troisième, St. Jean et Quatrième, qui mesurent chacun 33 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur 160 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, les dits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et se touchant.

Conditions—Comptant

Actes de vente pardevant G. G. Andry, Notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs payant en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

3° Un nombre de comptes ouverts d'après un inventaire enregistré.
11 sept 13, 20, 27, oct—4, 11, 18.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence cottage, à deux Corps-de-logis.

Au coin des rues Première et Constance.

Succession de feue Sarah H Graham.

Cour Civile de District, Dossier de la Cour No. 10,651.

A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en remplacement de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la dite Cour Division E, maintenant en congé en date du 11 septembre 1884, pour le compte de la succession de feue Sarah H. Graham No 10651 du dossier de la cour, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, Constance et Live Oak et Laurel, désigné comme lot No 1, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade à la rue Première, de 120 pieds, lequel terrain forme l'encoignure des rues Première et Constance.

Les améliorations comprennent une jolie résidence cottage en bois récemment construite, à deux corps de logis, en bois couvert en ardoises, avec une bâtisse à un étage (dépendance) ayant tout ensemble 9 chambres, éclairée au gaz dans toute la maison avec tous les lieux, puits d'eau, waterworks etc. La propriété peut être examinée avec une carte de l'encanteur.

Conditions—La moitié ou plus comptant et le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du 1er de la vente jusqu'au paiement hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat et en cas de procès les polices d'assurance transférées. Le requérant exigera sur la vente, ... les acquéreurs... taxes dues et exigibles en 1884, au comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 18